



Restauration de l'église Sainte Thérèse

Annoncée dans le bulletin n°71 du 18 janvier, la soirée d'information sur les travaux de l'église a bien eu lieu dans l'église Sainte Thérèse le jeudi 5 février.

Le père Hubert Vallet, curé de la paroisse, a tout d'abord fait un « survol » historique de la construction, en rapprochant successivement chaque étape de l'un des quatre mystères du Rosaire : joyeux, lumineux, douloureux, glorieux.

Mme Christine Tranchant, architecte du Patrimoine, désormais en charge de la suite de la restauration après le remarquable travail effectué par son prédécesseur M. Yves Letort, a ensuite exposé la mise en œuvre des consolidations du gros œuvre actuellement en cours : les découpages de charpentes, les réarmatures de béton et les chaînages de l'abside n'ont plus eu de secret pour quiconque. De même a-t-elle détaillé l'examen des 4700 m² de parement en briques ainsi que la préparation des divers traitements envisagés pour redonner tout leur lustre aux façades, mais surtout leur imperméabilité. La qualité de sa présentation, agrémentée de nombreuses projections sur grand écran, fit de son intervention bien plus qu'un « survol » !

Avec son drone, curiosité de la soirée, M. Jacques Petit, verrier d'art, a quant à lui littéralement « survolé » l'assistance, faisant ainsi la démonstration de l'inspection des parties hautes de l'église, sans échelle ni échafaudage, grâce à la caméra embarquée sur le drone.

Pour rythmer la soirée, notre organiste M. Olivier Chaplais a interprété avec talent quatre pièces du répertoire.

Enfin, M. André Lebrun, du Conseil des Affaires Economiques de la Paroisse et coordinateur de la soirée, après avoir remercié les différents intervenants, a fait le point sur l'état du financement, à ce moment-clé de l'avancement de la restauration, c'est-à-dire après l'achèvement des toitures et du gros œuvre, mais avant la campagne des façades, sachant que les coûts sont répartis entre le diocèse (78%) et la paroisse (22%), et que l'inscription aux monuments historiques procure entre 33% et 45% de subventions.

Concrètement, la réfection de la toiture a coûté 581 430 €, en trois tranches, somme pour laquelle, après soustraction des subventions, la part paroissiale s'est élevée à 71 898 €. Dans le même moment, les dons des paroissiens ont atteint la belle somme de 54 162 € : qu'ils en soient très vivement remerciés ! Pour compléter, il a fallu toutefois prélever la différence (17 736 €) sur la trésorerie paroissiale. Nous ne pouvons pas nous permettre de poursuivre longtemps ce genre de prélèvement, alors même qu'il convient d'engager la nécessaire campagne de restauration des façades, prévue en trois tranches, pour un coût estimé pour chacune d'elles à 400 000 €, la part paroissiale s'élevant environ à 50 000 € par tranche. Voilà pourquoi il est impératif que nous nous sentions véritablement tous concernés par la nouvelle campagne de dons 2015. Pour y répondre, il suffit de prendre un dépliant rouge brique « Devenez acteurs de la restauration », déposé au fond des églises et dans les presbytères, et de le retourner dès que possible avec, le cas échéant, une demande de reçu fiscal.

Poursuivons dans la confiance l'élan de tous ceux qui nous ont précédés, de sorte que la joie de l'Évangile puisse continuer à être célébrée à Saint Thérèse ! Merci !

P. Hubert Vallet

